



EDITO

L'heure est à la mobilisation



Roland Foucault, Président de Polleniz

“anti-chasse”, quelques administrations soufflent dans l'oreille des municipalités qu'il n'y a plus d'intérêt à financer le travail fait par les bénévoles et que la lutte collective n'existerait plus.

On fait croire à qui veut l'entendre que l'intérêt général et collectif serait un concept désuet et périmé mais en fait, il ne s'agit que d'affaire d'enjeux budgétaires (comme d'habitude) et comme il faut trouver un alibi, le bien-être animal arrive à point nommé. Et pourtant, tout le monde a y perdre !

Notre modèle de lutte collective contre les rongeurs aquatiques envahissants reste LE modèle. Pour preuve, l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), sur son site internet nomme, comme exemple de bonne gestion d'espèces exotiques envahissantes (EEE), la lutte collective contre les RAE mise en place en Loire-Atlantique par Polleniz. Il se trouve que ce modèle est celui que nous développons sur tous les Pays de la Loire, exception faite de la Vendée qui emploie des salariés dans les GDON.

L'Europe aussi, et en particulier, la Direction Générale de l'Environnement met en avant notre modèle dès qu'elle en a l'occasion. Alors pourquoi avons-nous des problèmes à faire perdurer notre organisation ?

D'abord parce que les communes ont transféré les compétences aux communautés de communes qui ont, elles-mêmes, transféré la gestion de l'eau et des milieux

aquatiques à des syndicats de bassin et/ou à des EPTB. Cela coûte très cher aux communes et aux communautés de communes car ces structures embauchent en nombre, et ont des frais de fonctionnement élevés en plus des actions de gestion à conduire.

Ces budgets viennent en concurrence avec les nôtres pour conduire les luttes collectives sur le terrain. Seulement la responsabilité des maires reste et restera engagée et se trouve renforcée du fait que les actions sont réduites ou annulées.

C'est pourquoi aujourd'hui, nous devons défendre nos savoir-faire et le travail fait par les milliers de bénévoles engagés, tant auprès des administrations que des élus. Vous, bénévoles, piégeurs volontaires, qui participez à des actions d'intérêt général et collectif, interrogez vos maires et élus de communautés de communes sur leur vision concernant la poursuite de vos activités. Pourquoi certains ne seraient plus indemnisés par les primes à la capture ? Comment feront-ils demain, si vous n'êtes plus là pour faire ce travail ? Est-ce que les techniciens rivières et les agents municipaux ou intercommunaux feront le piégeage à votre place ? Faut-il considérer que les rongeurs aquatiques nuisibles ne seront plus, du jour au lendemain, un problème pour la santé publique, la biodiversité et l'agriculture ?

Notre organisation et vos actions sont au service des maires et nous devons renforcer le lien avec ceux-ci. Pour nous aider à défendre vos activités et les budgets associés, interpellez vos élus locaux, et dialoguez avec eux !

Vous devez aussi vous faire entendre et comprendre. Vos responsables d'antennes (élus et animateurs) sont là pour vous accompagner autant que de besoin, n'hésitez pas à les solliciter !

A très bientôt,

**Le Président de Polleniz et les membres du
Conseil d'administration.**

Impact de la Covid sur la lutte 2020-2021

Loire-Atlantique. Pour ce premier semestre 2021, il était important pour Polleniz de renouer le contact direct avec ses piégeurs bénévoles. Le contexte sanitaire a tout de même laissé la possibilité de se réunir en extérieur pour réaliser les bilans et les dénombrements de témoins de captures par commune.

Au premier semestre 2020, le contexte sanitaire ne permettait pas de se déplacer ou de se réunir pour le piégeage des RAE, mais aussi pour le comptage des preuves de capture. Polleniz a donc choisi la méthode de l'enquête et de la collecte individuelle pour les dénombrements des queues de ragondins et rats musqués. Au premier semestre 2020, 506 piégeurs ont restitué leurs résultats et capturé 33 008 RAE. Cependant, de nombreux piégeurs n'ont pas déclaré leurs captures.

Lors des dernières collectes de juin 2021, sans surprise, les témoins de captures des RAE prélevés au premier semestre 2021 ont été comptabilisés, mais aussi, en partie ceux des captures réalisées en 2020. Pour ce premier semestre 2021, les techniciens de Polleniz 44, ont comptabilisé 58 443 preuves de captures RAE par 704 piégeurs.

Au cours de ce même semestre, 57 nouveaux piégeurs ont été formés et ont rejoint le réseau d'opérateurs béné-

voles pour la lutte contre les RAE, soit 353 nouveaux depuis début 2019. Soit 1 247 piégeurs au total en 2021 en Loire-Atlantique.

Une lutte collective intensive s'est déroulée du 15 au 29 septembre 2021 sur la commune de Saint-Etienne-De-Montluc. Cette opération a mobilisé 12 piégeurs bénévoles dont 9 nouveaux. Polleniz a mis à disposition 77 pièges-cages et fournit les appâts (carottes naturelles). Au total, 275 RAE ont été capturés.

Profil des piégeurs

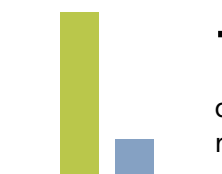


1247 piégeurs en Loire-Atlantique en 2021

Lors des rencontres de juin 2021, certains bénévoles ont répondu à une enquête en lien avec leur activité de piégeage. Voici quelques résultats :

64
ans

c'est l'âge moyen des piégeurs bénévoles en Loire-Atlantique



79 %

des piégeurs sont à la retraite

Moyens de déplacement pour le relevé des pièges-cages



69 %



22 %



21 %

Les actions sarthoises

Sarthe. Polleniz a dû faire face à de nombreuses dégradations sur certains de ses chantiers de piégeage qui ont pu, malgré cela, être menés à leurs termes

Du 14 juin au 2 juillet, Le Mans Métropole a missionné Polleniz par l'intermédiaire de Mme Thomas technicienne de rivière, pour réguler les rongeurs aquatiques sur 6 sites dont l'Île aux planches (aire de jeu), la Rivière de la Sarthe, l'Etang Gaultier, la Rivière de Lhuisne, l'Île au sport (zone de pratique de canoë-kayak). Ce sont 92 cages qui ont été disposées pour 57 ragondins et 3 rats musqués prélevés. Deux sites ont fait l'objet de dégradation de matériel avec

la fermeture quotidienne des cages pour l'un et écrasement de plusieurs cages pour l'autre.

Sur le site Lafarge Holcim, des carrières les Mézières, Polleniz est intervenue par piégeage sur les retenues d'eau, bassins et plans d'eau sur la commune de Fercé-sur-Sarthe.

Les opérations se sont déroulées du 15 au 29 juin. 27 cages ont été réparties sur les plans d'eau, 18 rongeurs

aquatiques envahissants ont été prélevés sur l'ensemble des différents plans d'eau ou bassins du site, uniquement des ragondins.

Des réunions d'animation et des formations de piégeurs bénévoles en présence des élus ont eu lieu fin septembre et début octobre sur la communauté de communes de Loir-Lucé-Bercé.

Si vous souhaitez recevoir cette lettre d'information par mail, contactez-nous à : communication@polleniz.fr

Retrouvez toute l'actualité Polleniz sur : www.polleniz.fr



Un savoir-faire reconnu

Mayenne. Le conseil départemental a renouvelé sa confiance à Polleniz en lui confiant plusieurs chantiers en 2021

Le Conseil Départemental de Mayenne a confié la gestion des rongeurs aquatiques envahissants à Polleniz sur les 86 kilomètres de la rivière la Mayenne. La lutte a eu lieu en 2 temps sur l'année : de mars à mai, 69 kilomètres ont été parcourus pour un prélèvement de 381 ragondins et 19 rats musqués (soit 37 % de plus qu'en 2020 et 2019). Les 17 kilomètres restant ont été réalisés mi-septembre, 119 RAE ont été capturés, soit un total de 519 captures.

En mai, le Conseil Départemental a confié, à nouveau, le piégeage des rongeurs aquatiques sur le Lac de Haute Mayenne à Polleniz pour une

durée de deux semaines. Ce sont 54 radeaux avec cages qui ont été disposés pour 60 rongeurs prélevés (57 ragondins et 3 rats musqués).

Du 6 au 13 juillet, Polleniz a collecté auprès des groupements du département, sous forme de preuves de capture, 10 788 ragondins et 1 097 rats musqués.

Objectif : Maintenir la lutte

Polleniz fait tout son possible pour que le bon travail des bénévoles puisse perdurer et que tous les bénévoles soient défrayés. N'hésitez pas, si vous êtes concernés par le non-paiement à vous rapprocher de Fabien Angot.



Lac de haute Mayenne

Les différents modes d'appâtage

Vendée. Pour un piégeage efficace, le choix des appâts est très important.

Sur le département de la Vendée, Polleniz, en partenariat avec les 26 salariés des groupements locaux et l'ensemble des bénévoles, totalisent 29 064 prises de RAE sur les 6 premiers mois de l'année 2021. L'année dernière au 30 juin le solde était de 15 761 captures seulement, mais les deux mois de confinement avaient stoppé toutes actions, et permis une période de reproduction qui se ressent aujourd'hui.

Le piégeage réalisé par les bénévoles représente 9 286 ragondins et 492 rats musqués, soit un tiers des captures. Les prises déclarées par tir ne représentent que 459 RAE.

Pour une bonne efficacité du piégeage des RAE, le choix des appâts est un élément important à prendre en compte. Pour faciliter le travail des bénévoles, voici le retour d'expérience de Jacky, agent professionnel depuis de

nombreuses années chez Polleniz.

"Le mode d'appâtage doit être adapté aux conditions d'utilisation et de la météo.

La pomme

Elle peut être utilisée toute l'année, avec une bonne appétence avec des variétés comme la Golden mais est sensible à la chaleur et peut se dessécher très vite une fois découpée en quartier. Il faut recouvrir le piège avec des végétaux pour créer de l'ombre. Inconvénient : cet appât est aussi apprécié par les oiseaux comme les poules d'eau. Le réappâtage doit être journalier.

La carotte

Elle peut être aussi utilisée toute l'année et est également sensible à la chaleur en été. Sa conservation est toutefois meilleure que la carotte en saison humide.

Le maïs

Peut être utilisé toute l'année, mais prioritairement de juillet à mars. Les ragondins sont friands des épis frais encore en lait que l'on peut couper en rondelles. Le

maïs peut aussi être utilisé en grain toute l'année car il résiste plusieurs jours à la chaleur ou la pluie. Le maïs en grain attire aussi des oiseaux ou les petits rongeurs.

L'aliment sec DIGITRAP snack



Cet aliment sec peut être utilisé toute l'année sans conditions particulières et les résultats sont positifs. Il résiste bien aux fortes températures et sa composition à base de panais et de carottes déshydratés ne présente pas d'appétence pour les oiseaux et les petits rongeurs. Il résiste plusieurs jours et a l'avantage d'être léger à transporter dans un petit sac."



LES INTERVIEWS

Jean-Louis LEBEAU / Loire-Atlantique



La Chevallerais (44)
secteur de piégeage



41
années de piégeage



200
captures en 2020

DP : Quelle profession exerces-tu ?

JLB : Je suis agriculteur à la retraite.

DP : Pourquoi pièges-tu les RAE ?

JLB : Pour limiter les dégâts aux cultures et protéger les lagunes. Depuis que le Conseil Départemental ne lutte plus contre le ragondin et le rat musqué sur le canal de Nantes à Brest, le nombre de prises a doublé.

DP : Quelles difficultés rencontres-tu ?

JLB : Il y a parfois du vandalisme à proximité du bourg.

DP : Combien de temps te prend le relevé quotidien ?

JLB : Cela dépend de l'éloignement, je prends en général entre 30 minutes et 2 heures pour relever mes cages. J'utilise soit la voiture soit le vélo.

DP : Combien de pièges utilises-tu ?

JLB : J'ai 12 pièges-cages.

Jean-Paul CHEVILLON / Vendée



Saint-Denis la Chevasse
secteur de piégeage



15
années de piégeage



40
captures en 2020

NT : Quelle profession exerces-tu ?

JPC : Je suis en retraite depuis peu, j'étais agent technique à la commune

NT : Pourquoi pièges-tu les RAE ?

JPC : Je suis chasseur depuis 40 ans et j'aime être dans la nature et rendre service aux agriculteurs et à la société de chasse.

NT : Quelles difficultés rencontres-tu ?

JPC : Parfois il y a des vols de pièges. Les abords de rivière avec des coteaux sont difficiles d'accès, ce n'est pas facile de piéger.

NT : Qu'est-ce qui te plaît dans cette activité ?

JPC : Etre dans la nature, surveiller les bords de rivières et avoir un relationnel avec les agriculteurs pour les indications de présence de RAE

NT : Quels conseils pourrais-tu donner aux autres piégeurs du réseau ?

JPC : Avoir des contacts avec le réseau agricole, les riverains des cours d'eau pour intervenir au bon endroit au bon moment.

Benjamin CREAC'H



Technicien milieux aquatiques
Bassin de l'Oudon

Le syndicat de bassin de l'Oudon oeuvre pour des actions d'aménagements, de gestion de l'eau sur 74 communes de 4 départements (53, 49, 44 et 35) pour une superficie de 1 489 km² de bassins versants.

FA : Quelle est pour toi l'importance du piégeage RAE ?

BC : D'abord le volet sanitaire (contamination par la leptospirose de l'eau et des végétaux), la préservation de la rivière en elle-même (dégâts aux berges), l'agression sur la faune et la flore (atteinte aux espèces rares et destruction des frayères). Dans certains cas, les berges sont tellement endommagées que les ouvrages, les buses, les canalisations, les drains ou les piles de ponts sont fragilisées voire s'effondrent.

FA : Est-ce que tu penses que le piégeage est efficace sur tes cours d'eau ?

BC : La méthode est efficace mais cela manque de piégeurs : désintéressement, manque de mobilisation de la part de certains propriétaires des parcelles concernées, cela pourrait devenir inquiétant ; occasionnant des zones non couvertes.

FA : En tant que technicien de rivières, quel schéma optimal de régulation préconiserais-tu ?

BC : Il faut du financement pour poursuivre l'action et la coordination des bénévoles et pas de zones sans actions pour être efficace.

FA : Comment vois-tu le rôle de tes élus dans ton syndicat ?

BC : Ils ont un rôle de médiateurs ; ils sont le relais entre les piégeurs, riverains, structures et autres élus. Ils statuent sur les projets, les budgets pour améliorer la qualité de l'eau et retrouver le bon état de nos rivières.

Nathalie BATAILLE



50 ans, agricultrice en GAEC et présidente du GIDON du Saosnois (72) (comprenant les communes de Courcival, Nauvay, Peray, Moncé en Saosnois et Rouperroux Le Coquet).

FA : Depuis combien de temps êtes-vous présidente ?

NB : Depuis 2014, lors de la mise en place d'un bureau de groupement intercommunal, nous souhaitons relancer et remobiliser des piégeurs pour lutter contre les ragondins. Les piégeurs m'ont choisie d'office comme présidente et j'ai accepté.

FA : Pourquoi piègez-vous ?

NB : Pour des raisons avant tout sanitaires, humaines et bovines. J'ai une amie qui a contracté la leptospirose après avoir piqué-niqué en famille et elle a eu un traitement lourd avec quelques complications de santé, donc je connais la problématique ! Il y a aussi les dégâts causés sur l'environnement (cultures et cours d'eau). L'autre raison, c'est grâce à mon père qui était chasseur et qui m'a transmis sa passion. Toute petite à l'âge de 10 ans il m'a appris à identifier les empreintes et m'a fait découvrir la nature. À 18 ans, j'ai eu mon permis de chasse et vers la quarantaine je me suis mise à piéger. Je ne piège qu'occasionnellement, je m'occupe de toute la gestion du groupement (cadavres, relations piégeurs, élus et techniciens Polleniz), aujourd'hui, c'est mon fils qui a pris le relais.

FA : Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'activité de piégeage ?

NB : De trouver des piégeurs, pas toujours motivés par manque de temps et du fait, parfois, de couvrir un grand territoire. L'image du piégeur n'est pas bien comprise, on est souvent montré du doigt quand il faut réguler. Les gens ne se sentent pas concernés par cette problématique de rongeurs, mais à ce jour, heureusement que nous sommes présents sur le terrain pour l'intérêt de tous.